

Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache

XVI. Les *Amphiglossus* du groupe *ornaticeps*

par Édouard R. BRYGOO

Résumé. — Révision de *Sepsina ornaticeps* Boulenger, 1896, d'après les vingt-quatre spécimens disponibles. Désignation d'un lectotype. *Scelotes andranovahensis* Angel, 1933, connu par le seul holotype, en est très proche. Les deux espèces appartiennent au genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839. Une carte de répartition est proposée.

Abstract. — Revision of *Sepsina ornaticeps* Boulenger, 1896, from the twenty four specimens available. A lectotype has been chosen. *Scelotes andranovahensis* Angel, 1933, a very closely related species, is until now known only by the holotype. Both species belong to *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839. A distributional map is given

É. R. BRYGOO, Laboratoire de Zoologie, Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris, France.

Parmi les lézards de Madagascar naguère placés dans le genre *Scelotes* s. l. deux espèces au corps allongé et dont la tête s'orne de marques claires forment un groupe homogène, le groupe *ornaticeps*.

1. *Sepsina ornaticeps* Boulenger, 1896

(*Ann. Mag. nat. Hist.*, 6^e s., 17 : 448-449.)

La description originale fait état de cinq spécimens, collectés par M. LAST dans le sud-ouest de Madagascar ; elle est assez précise : après avoir signalé les affinités avec *S. melanura*, elle souligne le plus petit nombre de rangs d'écaillés autour du corps et la coloration particulière de la tête : « head whitish above, with dark brown vermiculations or wavy cross-bands descending to the lower lip ». Les syntypes portent actuellement les n^{os} : BM 1946.8.2.72 à 76. Nous désignons pour lectotype le spécimen 72 dont les dimensions ont été relevées dans la description originale.

Outre les cinq syntypes nous avons examiné les spécimens portant les numéros suivants : MHNP 01.171-3, 30.334, 1970.340-1, 1980.1197-8, 1980.1218, 1980.1258 ; SMF

1. BM : British Museum (Natural History) ; MHNP : Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; SMF : Forschungsinstitut Senckenberg ; ZFMK : Museum A. Koenig, Bonn ; Oslo : Oslo Zoologisk Museum ; ZIN : Institut de Zoologie de Leningrad ; Pasteur : collection Georges Pasteur, Montpellier.

16042 ; ZFMK 14349 ; Oslo K 1060, trois individus ; ZIN 5503, 18862 E-F ; Pasteur 3.53. Soit au total vingt-quatre spécimens.

DESCRIPTION

La couleur générale de l'animal est, au niveau du dos et de la queue, brun-gris ou brun-roux avec un renforcement du pigment au centre de chaque écaille ; abdomen blanc crème ; la gorge peut être ou ne pas être marquée d'un pointillé sombre ; la région cloacale est parfois légèrement pigmentée. La pigmentation du dessus et des côtés de la tête, bien décrite dès la création de l'espèce par BOULENGER, a pour élément le plus fréquent — mais non constant — une bande claire transversale, légèrement sinueuse, qui va d'un gonion à l'autre en passant au niveau de l'extrémité postérieure des pariétales. Cette ligne transversale est fréquemment doublée d'une seconde au niveau de la nuque ; parfois une troisième existe au niveau de la frontale. Les autres marques sur le dessus et les côtés de la tête ne peuvent guère être systématisées. ANGEL donna (1942, pl. 4 fig. 5) un dessin d'une vue apicale de la tête où la pigmentation caractéristique est bien représentée.

Le corps de ce lézard tétrapode pentadactyle est cylindrique, sans cou marqué ni changement de diamètre au niveau de l'insertion de la queue.

Écaillage : Comme tous les *Amphiglossus*, *ornaticeps* a une interpariétale petite, sans contact avec les susoculaires, celles-ci au nombre de quatre. La postnasale est située au-dessus de la première labiale supérieure qu'elle déborde légèrement, la loréale est à cheval sur les 2^e et 3^e labiales ; la 4^e labiale, plus grande que les précédentes, est en position de

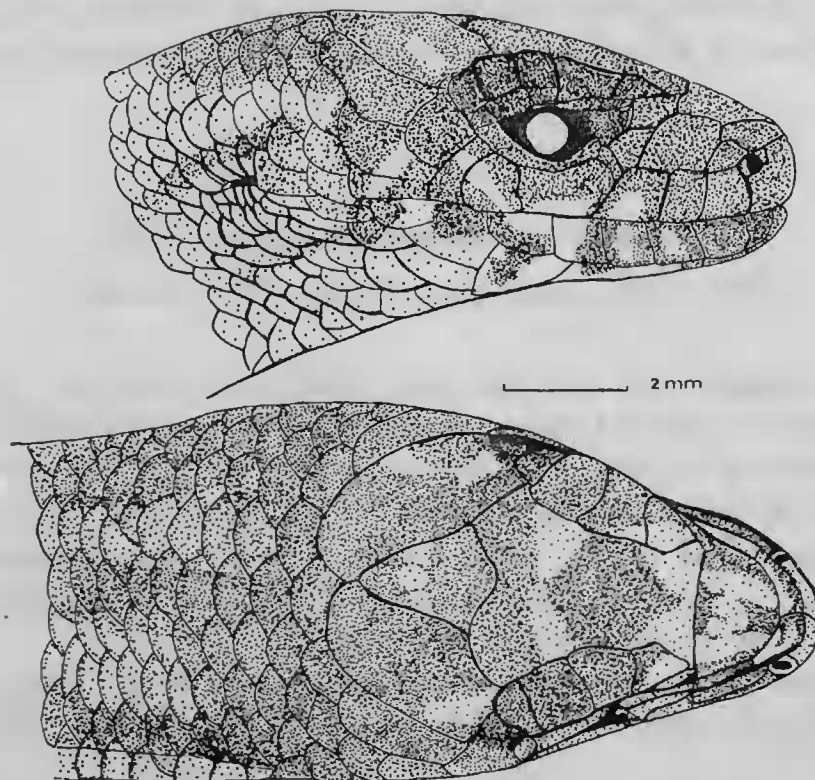


FIG. 1. — Apex et profil de la tête d'*Amphiglossus ornaticeps* (Boulenger, 1896), spécimen de Périnet, MNHP 1980.1198.

sousoculaire. La présence de la postnasale est constante, des deux côtés, mais sa largeur ne varie guère et sa hauteur peut être plus ou moins importante. Le nombre des rangs d'écailles autour du corps varie de 22 à 24 ; 22 : 7, 23 : 2, 24 : 14 ; le lectotype en a 22 ; une seule exception : le MHNP 1980.1198, de Périnet qui en a 28. C'est par ce seul caractère que ce spécimen se distingue des autres, ce qui ne nous a pas semblé suffisant pour l'exclusion du groupe. Il faudra cependant attendre d'autres récoltes de cette localité pour que cette observation prenne toute sa signification. Entre menton et cloaque le nombre des écailles varie de 75 à 86 avec deux exceptions à 90 dont le spécimen de Périnet ; le lectotype en a 86. Sous le quatrième doigt le nombre des écailles varie de 4 à 7 et de 10 à 15 pour le quatrième orteil ; 7 et 12 chez le lectotype.

Nombre de vertèbres présacrées (VPS) : Le nombre des VPS, obtenu chez 23 sujets, varie de 42 à 45 ; 42 : 11, 43 : 6, 44 : 4, 45 : 2 ; la signification de cette répartition, remarquable en ce qu'elle est régulièrement décroissante à partir d'un maximum au lieu d'être équilibrée de part et d'autre du mode, n'apparaît pas clairement, elle vaut cependant d'être notée ; le lectotype a 44 VPS.

Dimensions : Le plus grand spécimen est le MHNP 1980.1198 qui atteint 141 mm de longueur totale mais chez 1980.1197 la tête et le tronc seuls atteignent 62 mm. La queue peut être plus longue que le reste du corps : elle atteint 58 % de la longueur de l'ensemble chez MHNP 1980.1198 et 60 % chez MHNP 1980.1258. La moyenne de la longueur de la tête et du tronc (T + C) chez les N/2 plus grands spécimens est de 54,0 mm ; la moyenne de la largeur maximale (La) pour ces sujets est de 4,9 mm ; l'indice de sveltesse, T + C/La, est de 11 ; l'importance relative du membre postérieur (MP) évaluée par le rapport T + C/MP, est de 4,9.

DOMAINE GÉOGRAPHIQUE ET HABITAT

La terra typica de l'espèce est le sud-ouest de Madagascar. Nous avons par ailleurs connaissance des localités de récolte suivantes : Tuléar (3 récoltes), Andranohilahy, Andrahamanana, Bctioky, Befotaka, Mananara, Périnet, Nosy Mangabe. La localisation géographique Fort-Dauphin donnée par ANGEL (1931 : 114 ; 1942 : 130), bien qu'appartenant au domaine de l'espèce, est erronée. En 1931, sur des récoltes de R. DECARY, il signale d'une part (p. 113) *Scelotes macrolepis* « sur les rochers de la zone littorale à Fort-Dauphin, juin 1926 » et, d'autre part (p. 114), *Scelotes ornaticeps* « sur un rocher au bord de la mer (Fort-Dauphin, juin 1926) ». Puis s'étant aperçu¹ que le premier spécimen constituait une espèce nouvelle, il la décrit (1930 : 506-507) sous le nom de *Scelotes decaryi* avec les précisions suivantes : « Fort-Dauphin 1 ex. capturé en juillet (sic) 1926 sur les rochers de la zone littorale, par M. DECARY ». Lorsque l'on se reporte aux registres, on constate que si un *Scelotes ornaticeps* est bien entré en collection (MHNP 30 : 334) à cette époque, provenant des récoltes de M. DECARY, il a pour localité d'origine Befotaka alors que le seul spécimen du même récolteur capturé à Fort-Dauphin est le MHNP 1930-336, holotype de *S. decaryi*. Il y a donc eu confusion et rien ne permet de retenir Fort-Dauphin parmi les localités de *S. ornaticeps*.

1. Par suite des délais de publication du *Bulletin de l'Académie malgache*, la première note rédigée a été publiée avec un an de retard sur la seconde.

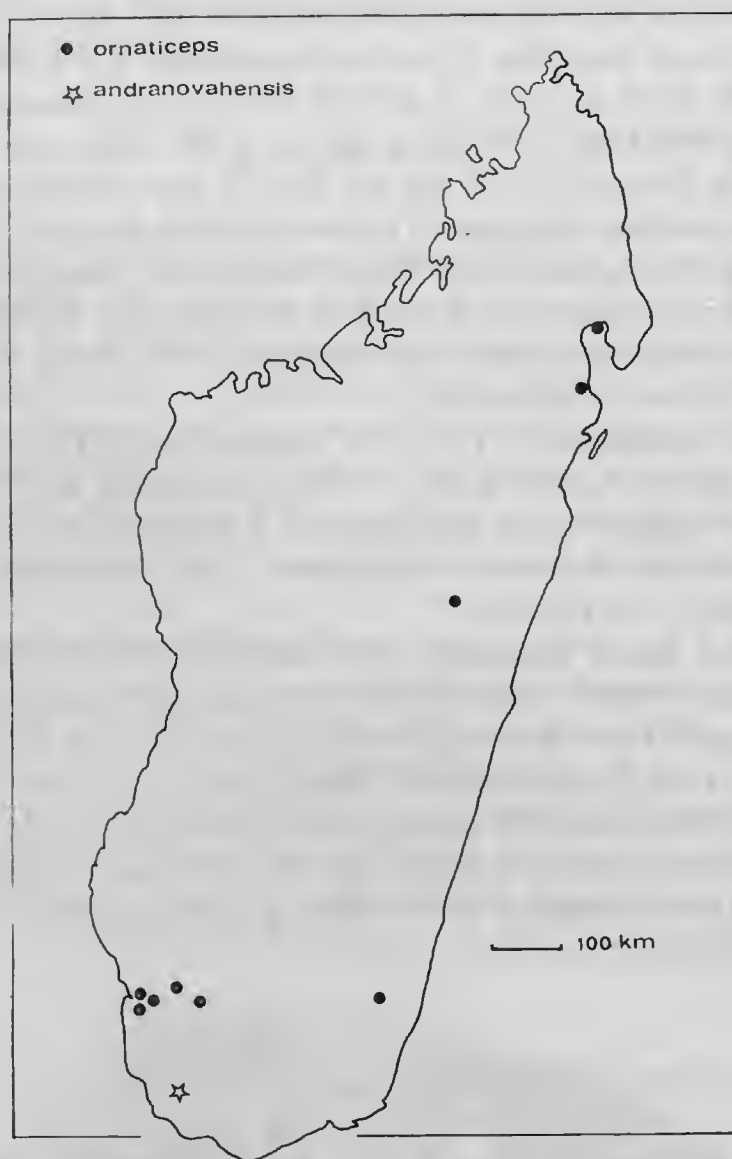


FIG. 2. — Répartition géographique des récoltes d'*Amphiglossus ornaticeps* et d'*A. andranovahensis*.

Les localités de récolte permettent de délimiter deux zones géographiquement distinctes bien que contiguës, d'une part le Sud et le Sud-Ouest, de Andrahomanana à Tuléar, et d'autre part la côte est de Befotaka à Nosy Mangabe. Une meilleure connaissance de l'espèce, avec en particulier l'étude de sa biologie, permettra seule de dire s'il s'agit vraiment du même Lézard capable de s'adapter à des climats très différents ou s'il convient de subdiviser l'espèce. La comparaison des données numériques concernant les individus de chacune des deux régions climatiques ne met pas de différence en évidence. Une analyse plus fine est nécessaire avant de pouvoir affirmer qu'il ne s'agit pas de la même espèce.

Le spécimen récolté par VOELTZKOW à Andranohilahy l'avait été dans le bois pourri d'un vieil arbre, celui de Ch. A. DOMERGUE, à Nosy-Mangabe, sous des feuilles mortes.

POSITION TAXINOMIQUE ET AFFINITÉS

Décrite dans le genre *Sepsina*, cette espèce y a été maintenue par MOCQUARD (1902, 1909) et BOETTGER (1913); ANGEL (1931, 1942) l'a placée dans le genre *Scelotes*. Nous

considérons l'espèce *ornaticeps* comme appartenant au genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839, tel que nous l'avons redéfini en 1980.

Les rapports avec *S. melanura*, soulignés par BOULENGER dès la description originale, expliquent l'erreur de détermination de BOETTGER (1913 : 301) qui nomme *melanurus* l'*ornaticeps* récolté par VOELTZKOW. Nous avons reçu des Musées d'Oslo et de Leningrad, sous le nom de *melanura*, des spécimens d'*ornaticeps* typiques. ANGEL, dans une note manuscrite, faisait des réserves quant à l'identité du MHNP 30.344 ; nous n'avons pas été en mesure de le séparer des autres spécimens d'*ornaticeps*. Par contre, le spécimen MHNP A 647, rangé sous ce nom, est devenu l'holotype d'*Androngo alluaudi* (Brygoo, 1981).

L'élément caractéristique pour un diagnostic rapide est la coloration particulière de la tête et de la nuque, signalée par BOULENGER et reprise dans leurs éléphants par MOCQUARD (1909 : 32) et ANGEL (1942 : 122). La seule autre espèce présentant cette coloration est *andranovahensis* que nous étudions plus loin.

Par la forme générale du corps autant que par la coloration dorsale, deux espèces, partiellement sympatriques, sont proches d'*A. ornaticeps* ; ce sont *A. melanurus* et *A. poecilopus* (cf. BRYGOO, 1984). Si, la première, par sa taille supérieure, l'importance relativement plus grande de ses membres postérieurs ainsi que le plus grand nombre des rangs d'écaillés autour de son corps, se distingue d'*ornaticeps*, il n'en est pas de même de *poecilopus* qui ne s'en sépare que par l'absence d'ornementation au niveau de la tête.

2. *Scelotes andranovahensis* Angel, 1933

(*Bull. Soc. zool. Fr.*, 58 : 294-295.)

L'holotype, MHNP 3375, a été récolté par G. PETIT, en 1932, sur la falaise calcaire d'Andranovaho, près d'Amputaka, sud-sud-ouest de Madagascar. Dans la diagnose originale l'auteur n'individualise sa nouvelle espèce que « par l'absence de plaque postnasale, de sorte que la supranasale est bordée inférieurement par la première labiale supérieure ». Ni dans cette description ni dans les deux ultérieures (1934, 1942) ANGEL ne signale les marques claires au niveau de la tête, très proches de celle d'*ornaticeps*. Il ne compare cette espèce à aucune autre. L'espèce n'est actuellement connue que par son holotype.

DESCRIPTION

En 1934, ANGEL donna un dessin de l'écaillure du profil antérieur de la tête qu'il reproduisit en 1942 (pl. IV fig. 4). Forme générale et pigmentation sont très comparables à celles d'*ornaticeps*. Au niveau de l'écaillure, seul le caractère relevé par ANGEL, l'absence de postnasale, sépare des autres ce spécimen. L'internasale (supranasale de ANGEL) est au contact avec la première labiale supérieure, la loréale avec les labiales supérieures 1, 2, et 3. Les différentes données qui peuvent être mesurées ou comptées (cf. tabl. I) sont du même ordre que celles concernant *ornaticeps* : seul le nombre des écaillés sous le quatrième orteil, 16, dépasse les limites de la variation observée.

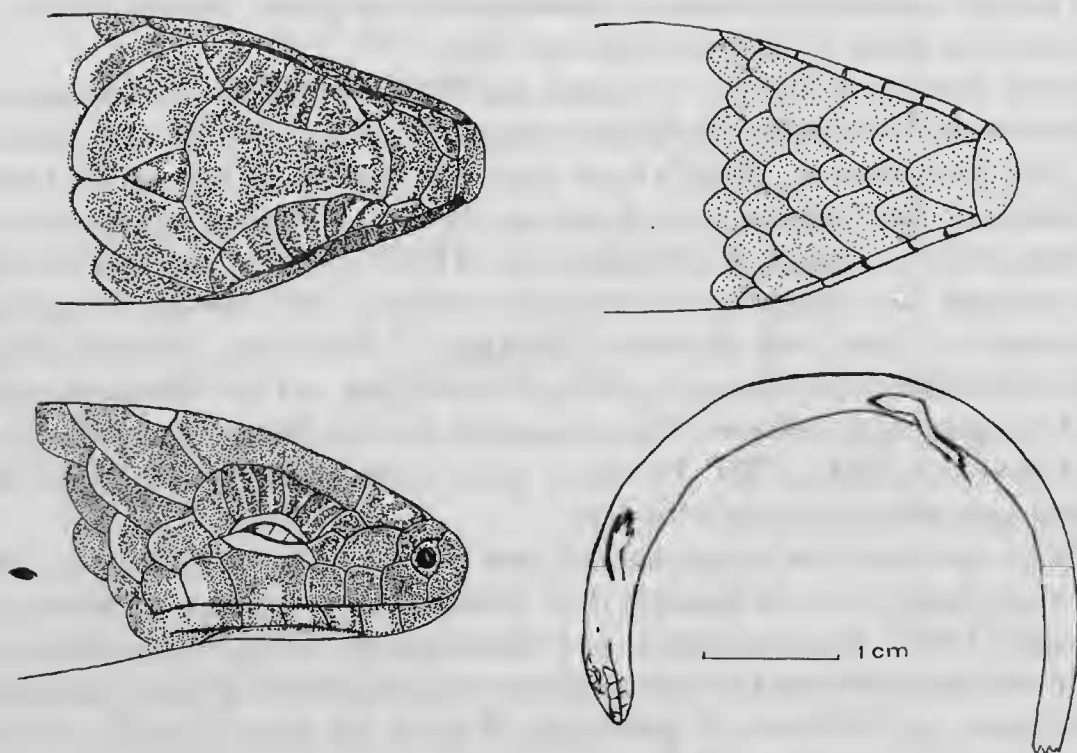


FIG. 3. — Aspect général et tête de l'holotype d'*Amphiglossus andranovahensis* (Angel, 1933), MNHP 3375.

VALIDITÉ DU TAXON

La validité d'une espèce connue par le seul holotype est toujours difficile à argumenter lorsqu'elle ne repose que sur de faibles différences. Il est en effet toujours possible d'envisager l'existence d'un cas tératologique. Dans le cas particulier on retiendra que la présence d'une postnasale est une constante chez les Scincinés tétrapodes de Madagascar et que ce caractère n'est pas l'objet de variations.

Seules de nouvelles récoltes, en particulier en provenance de la localité d'origine, permettront d'établir ou d'infirmer la validité du taxon. Le fait que la terra typica d'*andranovahensis* soit proche du domaine géographique d'*ornaticeps* n'étant pas en faveur d'une éventuelle réduction au rang de sous-espèce, nous lui gardons son statut actuel mais en rangeant l'espèce dans le genre *Amphiglossus*.

PLACE DES *Amphiglossus* DU GROUPE *ornaticeps*

Avec ses deux espèces — dont l'une n'est connue que par un spécimen — le groupe *ornaticeps* forme une unité remarquablement homogène tant par sa forme et le degré de réduction de ses membres que par son écaillage corporelle (22-24 rangs) et le nombre élevé de ses vertèbres présacrées (42-45), que par la pigmentation très particulière de sa tête. C'est ce dernier caractère qui les sépare des *melanurus* et espèces affines.

TABLEAU I. — Principaux caractères différentiels des *Amphiglossus* étudiés.

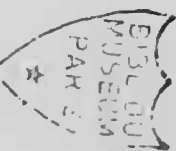
<i>Amphiglossus</i>	N	DIMENSIONS ¹ MAXIMALES				MOYENNES ²		RAPPORTS ²		NBRE		NBRE D'ÉCAILLES ³				
		L	T + C	Q	La	T + C	La	$\frac{T + C}{MP}$	$\frac{T + C}{La}$	VPS ³	a.C.	M.A.			4 ^e O	
<i>ornaticeps</i>	24	141	62	83	7	54,0	4,9	4,89	11,0	(42) 45	22 (24)	28	75 (85)	90	10 (12)	15
<i>andranovahensis</i>	1	70	38	32	4	—	—	4,75	9,5	42	24		85			16

1. Dimensions en mm ; elles peuvent avoir été relevées chez des individus différents.

2. Moyennes et rapports calculés sur les N/2 plus grands spécimens.

3. Mode entre parenthèses, entouré par les extrêmes.

N, nombre ; L, longueur ; T, tête ; C, corps ; La, largeur ; MP, membre postérieur ; VPS, vertèbres présacrées ; a.C. autour du corps ; M.A., entre menton et cloaque ; 4^e O, sous le quatrième orteil.



Remerciements

Nous remercions vivement les responsables de collections qui ont mis à notre disposition les spécimens indispensables pour cette étude : A. F. STIMSON du British Museum, K. KLEMMER du Senckenberg, W. BÖHME du Museum A. Koenig, Per PETHON du Musée d'Oslo, L. J. BORKIN du Musée de Leningrad et Georges PASTEUR de Montpellier. Je remercie également Georges PASTEUR et Alain DUBOIS d'avoir accepté de relire et de critiquer le manuscrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGEL, Fernand, 1930. — Diagnoses d'espèces nouvelles de Lézards de Madagascar, appartenant au genre *Scelotes*. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 2^e sér., **2** (5) : 506-509.
- 1931. — Sur l'habitat d'un certain nombre de lézards de Madagascar. *Bull. Acad. malgache*, n.s., (1930), **13** : 109-116.
- 1934. — Sur une collection de reptiles et de batraciens de Madagascar. *Faune Colon. fr.*, **5** (6) : 311-320.
- 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, **36** : 134 p. et XXI pl.
- BOETTGER, Oskar, 1913. — Reptilien und Amphibien von Madagascar, den Inseln und dem Festland Ostafrikas. In : *Reise in Ostafrika...*, A. VOELTZKOW, **3** (4) : 267-375, pl. 23-30.
- BRYGOO, Édouard R., 1980. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. II. *Amphiglossus astrolabi* Duméril et Bibron, 1839 ; *Gongylus polleni* Grandidier, 1869 ; *Gongylus stumpffi* Boettger, 1882, et *Scelotes waterloti* Angel, 1930. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **2**, A, (2) : 525-539.
- 1984. — Systématique ... XII. Le groupe d'espèces *Gongylus melanurus* Günther, 1877, *G. gastrostictus* O'Shaughnessy, 1879, et *G. macrocerus* Günther, 1882. *Ibid.*, **6**, A, (1) : 131-148.
- MOCQUARD, François, 1902. — Sur une collection de reptiles et de batraciens recueillis par M. Alluaud dans le Sud de Madagascar. *Bull. Soc. philomath. Paris*, 9^e sér., **4** : 5-25.
- 1909. — Synopsis des familles, genres et espèces des Reptiles écailleux et des Batraciens de Madagascar. *Nouv. Archs. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 5^e sér., **1** : 110 p.

Le Comité de Rédaction du Bulletin du Muséum remercie les spécialistes qui ont bien voulu prêter leur concours pour le choix et l'examen critique des manuscrits reçus pour publication dans la section A au cours de l'année 1984 :

- M.-L. BAUCHOT, Laboratoire d'Ichtyologie générale et appliquée, MNHN, 43, rue Cuvier, 75005 Paris.
- G. BERNARDI, Laboratoire d'Entomologie générale et appliquée, MNHN, 45, rue Buffon, 75005 Paris.
- J.-M. BETSCH, Laboratoire d'Écologie générale, MNHN, 4, av. du Petit-Château, 91800 Brunoy.
- BITSCH, Laboratoire d'Entomologie, Université Paul Sabatier, 118, route de Narbonne, 31062 Toulouse cedex.
- G. BOUCHER, Centre d'Études d'Océanographie et de Biologie marine du CNRS, 29211 Roscoff.
- E. BRINTON, Scripps Institute of Oceanography, P.O. Box 109, La Jolla, California 92037, USA.
- F. DE BROIN, Paléoanatomie et Paléobiogéographie, Institut de Paléontologie, MNHN, 8, rue Buffon, 75005 Paris.
- E. R. BRYGOO, Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, MNHN, 25, rue Cuvier, 75005 Paris.
- J. CARAYON, Laboratoire d'Entomologie générale et appliquée, MNHN, 45, rue Buffon, 75005 Paris.
- A. CHABAUD, Laboratoire de Zoologie (Vers), MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- A. CLARK, Department of Zoology (Echinoderms), British Museum (Natural History), Cromwell road, London SW7 5BD.
- R. A. CLONEY, Department of Zoology, University of Washington, Seattle, Washington 98195, USA.
- A. CROSNIER, Laboratoire de Careinologie et d'Océanographie biologique, École Pratique des Hautes Études, MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- E. B. CUTLER, Utica College of Syracuse University, Division of Science and Mathematics, Utica New York 13502, USA.
- J. DAGET, Laboratoire d'Ichtyologie générale et appliquée, MNHN, 43, rue Cuvier, 75005 Paris.
- J.-M. DEMANGE, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- A. DUBOIS, Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, MNHN, 25, rue Cuvier, 75005 Paris.
- C. DUPUIS, Laboratoire d'Entomologie générale et appliquée, MNHN, 45, rue Buffon, 75005 Paris.
- J. FOREST, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- M. GRASSHOFF, Natur-Museum und Forschungsinstitut Senckenberg, Frankfurt-am-Main, RFA.
- A. GUILLE, Laboratoire de Biologie des Invertébrés marins et Malacologie, MNHN, 55, rue Buffon, 75005 Paris.
- D. GUINOT, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- P. J. HAYWARD, Department of Zoology University, College of Swansea, Swansea SA2 8 PP, Wales U.K., England.
- L. B. HOLTHUIS, Rijksmuseum Natuurlijke Historie, Leiden, Netherlands.
- J. LABOREL, Station marine d'Endoume, rue de la Batterie-des-Lions, 13007 Marseille.
- Y. LE CALVEZ, Laboratoire de Micropaléontologie, École Pratique des Hautes Études, MNHN, 8, rue Buffon, 75005 Paris.
- J.-C. LEDOUX, 43, rue Paul Bert, 30390 Aramon.
- J.-F. LEROY, Laboratoire de Phanérogamie, 75005 Paris.
- C. LÉVI, Laboratoire de Biologie des Invertébrés marins et Malacologie, MNHN, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.
- R. B. MANNING, Department of Invertebrate Zoology, Smithsonian Institution, Washington DC 20560, USA.
- E. G. MATTHEWS, The South Australian Museum, North Terrace, Adelaide, South Australia, 5000 Australia.

- J. MAUCLINE, Dunstaffnage Marine Research Laboratory, P.O. Box 3, Oban Argyll PA34 4AD, Scotland.
- C. MONNIOT, Laboratoire de Biologie des Invertébrés marins et Malacologie, MNHN, 55, rue Buffon, 75005 Paris.
- R. H. MILLAR, Dunstaffnage Marine Research Laboratory, Scottish Marine Biological Association, P.O. Box 3, Oban Argyll PA34 4AD, Scotland.
- G. PASTEUR, Laboratoire de Zoologie, Morphologie et Écologie, USTL, 36060 Montpellier cedex.
- F. PETTER, Laboratoire des Mammifères et Oiseaux, MNHN, 55, rue Buffon, 75005 Paris.
- J. RENAUD-MORNANT, Laboratoire de Zoologie (Vers), LA 114 CNRS, MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.
- C. ROUX, Laboratoire d'Ichtyologie générale et appliquée, MNHN, 43, rue Cuvier, 75005 Paris.
- STOCKMANN, Laboratoire de Physiologie des Insectes, Université Paris-VI, 7, quai Saint-Bernard, 75005 Paris.
- J. THÉODORIDES, Laboratoire d'Évolution des Êtres Organisés, 105 Bd. Raspail, 75006 Paris.
- M.-T. VENECK-PEYRE, Institut de Paléontologie, Paléoanatomie et Paléobiogéographie, MNHN, 8, rue Buffon, 75005 Paris.
- M. VACHON, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes), MNHN, 61, rue Buffon, 75005 Paris.



Achévé d'imprimer le 15 avril 1985.

Le Bulletin du 3^e trimestre de l'année 1984 a été diffusé le 1^{er} février 1985.

IMPRIMERIE NATIONALE

4 564 004 5

